

وزارة الصحة  
اللجنة الوطنية للأخلاقيات الطبية



**COMITE NATIONAL D'ETHIQUE MEDICALE**

## **Avis**

# **Enseignement de l'éthique dans les institutions de formation en santé**

### **PLAN**

- 1- Préambule**
- 2- Etat des lieux**
- 3- La compétence éthique**
  - 3.1 Principes généraux**
  - 3.2 Objectifs de base**
- 4- Enseignement prégradué**
  - 4.1 Enseignement théorique**
  - 4.2 Enseignement pratique**
  - 4.3 Evaluation**
- 5- Enseignement post-gradué et formation continue**
- 6- Profil des formateurs**
- 7- Conclusion**

# **Enseignement de l'éthique dans les institutions de formation en santé**

## **1. Préambule**

Il y a un large consensus pour considérer l'éthique comme une compétence intimement liée aux différentes activités de tout professionnel de la santé. Elle fait partie intégrante de l'expertise professionnelle notamment dans les relations avec les malades mais aussi avec les pairs, l'institution, l'industrie pharmaceutique et la société.

Si les préoccupations éthiques dans l'enseignement des professionnels de la santé sont anciennes, ce qui a fondamentalement changé ces dernières années c'est la nécessité de la formalisation explicite et de la structuration de cet enseignement.

Les exigences actuelles des organismes d'accréditation ont constitué un levier supplémentaire pour inciter aux mises à jour curriculaires et à l'ajustement des modalités pédagogiques de l'apprentissage et de l'évaluation d'une compétence aussi complexe.

Faisant suite à une auto-saisine<sup>1</sup>, cet avis a été élaboré par un groupe de travail multidisciplinaire réunissant des membres du CNEM et des personnes ressources impliquées dans les formations en éthique dans les différentes facultés et institutions de santé (**Annexe 1**).

Cette réflexion s'inscrit dans une volonté de proposer aux institutions universitaires et aux structures de formation continue en sciences de la santé des recommandations garantissant un enseignement de l'éthique pertinent et de qualité.

## **2. Etat des lieux de l'enseignement de l'éthique dans les institutions universitaires tunisiennes publiques en Sciences de la Santé – 2022**

Cet état des lieux vise à identifier les points forts et les carences afin de permettre une mise à niveau des curricula de formation et de s'inscrire

---

<sup>1</sup> Plénière du CNEM du 27 mars 2021

dans une démarche permettant l'accréditation des facultés, écoles et instituts supérieurs dans le domaine de la santé conformément aux critères d'évaluation prévues par la World Federation of Medical Education (WFME), de la Conférence Internationale des Doyens des Facultés de Médecine d'expression française (CIDMEF) et de certification selon la norme ISO 21001<sup>2</sup>.

La Tunisie compte quatre facultés de médecine<sup>3</sup>, une faculté de médecine dentaire, une faculté de pharmacie, quatre écoles supérieures des sciences et techniques de la santé<sup>4</sup> diplômant dans dix-huit sous-spécialités et cinq instituts supérieurs en sciences infirmières<sup>5</sup>.

Il ressort de l'analyse des différents curricula de ces institutions universitaires que l'éthique est prévue dans tous les programmes d'enseignement mais avec de grandes disparités quant aux méthodes d'enseignement, aux thèmes abordés et aux volumes horaires (**Annexe 2**).

**Dans les facultés de médecine**, le volume horaire de l'enseignement de l'éthique varie de 6 à 22 heures au premier cycle et 4 à 9 heures au deuxième cycle.

Les facultés de médecine de Tunis et de Sousse, assurent des enseignements dirigés et un apprentissage de l'éthique en terrain de stage. A Tunis, les carnets de stage comportent des objectifs spécifiques d'apprentissage en éthique.

**A la faculté de médecine dentaire et à la faculté de pharmacie**, l'enseignement de l'éthique n'est pas individualisé mais s'inscrit dans un module commun de droit, déontologie, éthique et systèmes de santé. Les volumes horaires sont respectivement de 14 et 8 heures mais restent intriqués avec les autres thèmes couverts par les modules.

---

<sup>2</sup> <https://www.iso.org/fr/standard/66266.html>

<sup>3</sup> Monastir, Sfax, Sousse, Tunis

<sup>4</sup> Monastir, Sfax, Sousse, Tunis

<sup>5</sup> Gabès, Le Kef, Sfax, Sousse, Tunis

**Pour les écoles supérieures des sciences et techniques de la santé** (ESSTS), le projet pédagogique est proposé par les départements et conseils scientifiques des différentes institutions, validé par la Commission Nationale Sectorielle et approuvé par l'autorité de tutelle.

Actuellement, l'enseignement de l'éthique est programmé dans des unités d'enseignement incluant notamment la déontologie et la législation et dont les intitulés sont différents d'une spécialité à l'autre, l'appellation la plus fréquente est « Déontologie et éthique ».

Le volume horaire moyen de cet enseignement (éthique, déontologie et droit) est de 15 à 20 heures. Il est principalement dispensé au cours du deuxième ou du troisième semestre de la formation (fin de la 1<sup>ère</sup> année ou début de la 2<sup>ème</sup> année).

**Dans les Instituts Supérieurs des Sciences Infirmières** (ISSI), l'enseignement de l'éthique est validé selon les mêmes étapes que les ESSTS.

L'enseignement de l'éthique s'intègre dans l'unité d'enseignement «Déontologie et Ethique». Cet enseignement est dispensé au premier semestre avec un volume horaire de 15 heures de cours et de 6 heures de travaux dirigés.

**La formation continue**<sup>6</sup> en éthique de la santé est très peu développée. Mis à part quelques formations académiques post universitaires dans les facultés de médecine et quelques cours dispensés dans le cursus de la formation professionnelle continue promotionnelle des cadres paramédicaux et des professeurs de l'enseignement paramédical au centre national de formation pédagogique des cadres de la santé (CNFPCS), la formation continue en éthique n'est pas encore considérée une thématique prioritaire.

---

<sup>6</sup> Inclut la formation promotionnelle de grade et le développement professionnel continu (DPC).

L'analyse de la situation fait ressortir trois principales carences :

- 1- Le profil de l'enseignant de l'éthique est actuellement non défini. Les pratiques sont diverses impliquant le plus souvent les médecins légistes et les professeurs de l'enseignement paramédical.
- 2- Le contenu et les modalités pédagogiques de l'enseignement ne sont pas toujours adaptés aux compétences visées privilégiant souvent l'enseignement théorique plutôt que la formation pratique au cours des stages.
- 3- L'évaluation de cet enseignement est hétérogène avec, souvent, une pondération faible par rapport à la note globale, ce qui pourrait retentir sur la motivation des apprenants.

### 3. La Compétence éthique

#### 3.1 Principes généraux

- La formation en éthique ne saurait être ni abstraite ni théorique. Elle ne peut se résumer à la juxtaposition de quelques cours ou même d'un module individualisé mais requiert une véritable **intégration à travers tout le curriculum** et au sein de toutes les disciplines avec une progression adaptée au niveau d'acquisition de compétences déjà atteint par l'apprenant.
- L'objectif de cette formation est l'élaboration de **repères** fiables pouvant servir de balises à un exercice professionnel capable de faire face aux différents défis et enjeux éthiques.
- Cette formation implique, l'acquisition par l'apprenant de compétences en communication.
- Une approche pédagogique adaptée est essentielle.<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> - Apprentissage contextualisé axé sur l'analyse de situations réelles,  
- Séances d'apprentissage du raisonnement éthique (ARE)  
- Supervision directe de l'apprenant en situation réelle au cours des stages

- L'enseignement de l'éthique doit obligatoirement être **pluridisciplinaire** et **interdisciplinaire**. Cette pluri et interdisciplinarité doit trouver son prolongement dans l'apprentissage.
- « L'exemple » et le « **modèle de rôle** » ont une influence majeure. Il faudrait tenir compte du « **curriculum caché** » sur les apprentissages en général et sur la formation en éthique en particulier.
- Il faut aussi s'intéresser à la **formation en amont des études en santé**. L'enseignement de l'éthique implique une **culture philosophique** de base solide, ce qui pose le problème de la formation philosophique et humaniste des lycéens<sup>8</sup>.

### 3.2 Objectifs de base :

La compétence éthique se décline à travers plusieurs objectifs. Le professionnel de la santé doit notamment :

- Intégrer les données factuelles actualisées dans son exercice professionnel
- Respecter la dignité des bénéficiaires de soins quel que soit le contexte
- Promouvoir et respecter l'autonomie des patients
- Prendre des décisions de soins de façon collégiale
- Respecter le secret professionnel et la confidentialité des données des patients
- Agir avec justice, équité et veiller à éviter toute stigmatisation
- Préserver l'indépendance et la loyauté de son jugement professionnel notamment dans les situations susceptibles de générer des conflits d'intérêts
- Identifier les problèmes éthiques qui surviennent dans son exercice professionnel et les gérer de façon adaptée
- Reconnaître ses limites professionnelles
- Solliciter de l'aide en cas de besoin
- Respecter les principes éthiques dans tout projet de recherche

---

<sup>8</sup> L'importance des connaissances antérieures dans l'ancrage de nouveaux apprentissages est une donnée fondamentale en pédagogie.

- Respecter les valeurs éthiques et déontologiques dans les relations interprofessionnelles.

#### **4. Formation prégraduée**

La construction de la compétence éthique se fera de façon progressive et continue tout le long du cursus.

La formation devra être contextualisée, axée sur l'analyse et la discussion de cas réels.

##### **4.1 L'enseignement théorique**

L'objectif principal est l'éveil de l'esprit de l'étudiant aux questionnements éthiques. Cet éveil doit survenir suffisamment tôt dans le cursus, dès les premières années.

Le choix peut se poser entre un certificat /module / unité autonomes ou une intégration aux autres disciplines. En fait les 2 options ne sont pas exclusives.

Le certificat, le module et l'unité autonomes offrent certes l'avantage d'une meilleure mise en valeur aussi bien auprès des étudiants qu'auprès des enseignants.

Les étudiants seront plus motivés ne serait-ce qu'à cause de l'épreuve sanctionnelle spécifique qu'ils auront à valider.

Les enseignants seront plus attentifs aux questionnements éthiques dans leur pratique.

Toutefois même si on adopte l'option d'un certificat individualisé, **il est fondamental d'intégrer aussi des objectifs éducationnels d'éthique dans l'enseignement des différentes disciplines et surtout dans les objectifs de leurs stages cliniques respectifs.**

Les thèmes à enseigner comporteraient un programme de base commun à toutes les institutions et des programmes complémentaires éventuels qui seraient variables selon les institutions et selon les filières : chaque institution organisera un complément spécifiquement adapté aux différents cursus.

## **4.2 L'enseignement pratique**

L'enseignement pratique d'une compétence aussi complexe n'est guère une tâche facile. Son acquisition ne peut se réaliser qu'au cours de **tous les stages**.

Durant tout son parcours, l'apprenant est sous l'influence implicite de ses aînés, ce qui impacte fortement son apprentissage. Cette influence pourrait être positive ou négative selon l'exemplarité des aînés. Ce cursus caché ne devrait donc pas être négligé ni éludé par les enseignants.

Quant à l'enseignement pratique explicite de l'éthique médicale, il obéit à des impératifs pédagogiques et des contraintes organisationnelles au niveau des différents terrains de stage. Il doit être planifié à l'avance et évalué.

### **4.2.1 Premier cycle**

Des séances de sensibilisation et « d'immersion » en éthique sont nécessaires avant tout contact avec les malades.

### **4.2.2 Deuxième cycle**

Plusieurs modalités pédagogiques peuvent être proposées :

- Des séances en petits groupes, planifiées à l'avance, au cours desquelles l'apprenant aura l'occasion d'interagir avec ses pairs et les enseignants. Ces séances gagneraient à être multidisciplinaires et interprofessionnelles associant divers professionnels de la santé (médecins, infirmiers, ouvriers...) ainsi que des disciplines non médicales (psychologue, sociologue, juriste ...).
- Des séances d'apprentissage du raisonnement éthique (ARE)
- La supervision directe de l'apprenant en situation réelle au cours des stages.
- Et surtout dans le quotidien des stages hospitaliers – visites, consultations, staffs –, la réflexion éthique devant être intégrée dans toutes les activités.



Dans toutes ces situations, l'étudiant sera encouragé à réfléchir et à s'exprimer, l'objectif étant de permettre aux futurs professionnels d'acquérir leur autonomie.

- Le portfolio constitue un outil particulièrement adapté pour l'apprentissage et aussi pour l'évaluation (voir paragraphe 4.3).

A toutes les étapes, on fera appel à des **méthodes pédagogiques actives** qui visent à construire les connaissances des apprenants en partant de l'action et à stimuler leur réflexion. Divers outils et techniques pédagogiques ont été proposés : enseignement par petits groupes, jeux de rôle, modelage<sup>9</sup> ou plus récemment simulation, gamification (serious games)...Le choix se fera en fonction des objectifs pédagogiques, du niveau d'expertise visé et du contexte.

**Il est fortement recommandé d'implémenter des formations diplômantes en éthique (CEC, Masters) au sein des institutions universitaires qui s'y prêtent .**

**Les productions scientifiques dans le domaine de l'éthique (thèses, mémoires, publications...) doivent être largement encouragées** <sup>10</sup>

### 4.3 Evaluation

L'éthique, conçue comme une compétence professionnelle, peut et doit être évaluée.

Aux difficultés inhérentes à l'évaluation des apprentissages pratiques s'ajoutent les difficultés spécifiques à l'éthique. Les questionnements éthiques ne peuvent en effet trouver de réponses définitives dans les manuels et encore moins dans la médecine factuelle basée sur « les preuves ».

---

<sup>9</sup> C'est une technique d'apprentissage explicite du comportement. Elle consiste à montrer une démarche, un processus, une stratégie tout en verbalisant à voix haute sa réflexion dans le but que les apprenants se l'approprient et la réinvestissent

<sup>10</sup> Parmi les mesures incitatives on pourrait prévoir un prix de thèse et / ou de mémoire destiné à récompenser le meilleur travail abordant un thème éthique

L'évaluation peut se baser sur :

- L'observation clinique directe de l'apprenant dans l'action réelle
- Le carnet de stage : les comportements des étudiants en lien avec l'éthique doivent être intégrés explicitement dans l'évaluation des stages
- La présentation du portfolio de pratique qui rassemble les travaux de l'apprenant, des appréciations de l'enseignant, des remarques sur le travail de l'apprenant, des jugements personnels, des conseils et des autoévaluations de ses méthodes de travail.
- Les séances d'apprentissage au raisonnement éthique (ARE). Ces séances sont conçues par leurs promoteurs non seulement comme des séances d'apprentissage mais aussi d'évaluation. Cette évaluation est d'abord, et surtout, formative mais éventuellement également sanctionnelle.
- Les ECOS<sup>11</sup>
- L'enseignement théorique sera évalué par des questions écrites, notamment des cas cliniques.

## **5. Enseignement post-gradué et formation continue**

### **5.1 Enseignement post-gradué**

Un enseignement académique d'éthique sous forme de certificats d'études complémentaires (CEC) est actuellement dispensé dans la plupart des facultés de médecine.

Il est important d'encourager la participation à ces CEC par des mesures incitatives<sup>12</sup>. La mutualisation des ressources et la collaboration entre les différentes institutions doit être soutenue.

Un approfondissement de la réflexion éthique pourra aussi être organisé sous forme de séminaires - ateliers au cours desquels sont débattues des

---

<sup>11</sup> Evaluation Clinique Objective Structurée

<sup>12</sup> Par exemple revaloriser la pondération des CEC d'éthique dans les grilles d'évaluation des concours académiques

thématiques d'éthique dans différents contextes professionnels, notamment dans :

- La relation de soins (respect de l'autonomie et de la dignité des patients, équité, bienveillance, non malfeasance...)
- Les relations professionnelles (règles de confraternité, gestion des conflits, prévention du harcèlement moral et sexuel, prévention du burn-out...)
- La relation à l'environnement écologique (droit des générations futures...)
- La relation à la société (responsabilité sociale, prévention et gestion des conflits d'intérêts, ...)
- La recherche scientifique (rigueur, intégrité, pertinence, ...)

## **5.2 Formation continue**

La formation continue en éthique doit être le prolongement de la formation de base et doit se faire dans le cadre d'un apprentissage réflexif et contextualisé, avec une plus grande ouverture aux sciences humaines et sociales.

Elle doit cibler toutes les catégories de personnels, y compris ceux qui n'ont pas eu de formation de base en éthique. Cette formation doit répondre aux bonnes pratiques de formation continue, notamment l'interprofessionnalité.

**L'objectif général** de cette formation continue vise l'approfondissement et le perfectionnement d'une réflexion éthique solide ancrée dans la réalité des pratiques cliniques et les relations de soins.

**Les objectifs spécifiques** visent les connaissances, les attitudes, les comportements et surtout le savoir-faire devant des situations critiques.

Cette formation permet de :

- Développer une démarche de réflexion éthique à partir de situations concrètes
- Evaluer la portée éthique de ses décisions et de ses actes pratiques
- Adapter ses décisions et actes aux diversités des réalités en santé

**Sur le plan pédagogique**, le programme doit être spécifiquement conçu pour des personnes qui travaillent.

Il est souhaitable que les séances de formation soient organisées sous forme d'ateliers de raisonnement éthique par des professionnels de terrain ayant une expertise spécifique en éthique.

**Le contenu de la formation** varie en fonction du niveau de compétences des participants. Le niveau à atteindre doit être clairement défini à chaque étape pour permettre de fixer les exigences et le format de l'évaluation<sup>13</sup>.

## **6. Profil des formateurs**

L'enseignement de l'éthique implique la maîtrise d'une double compétence, éthique et pédagogique. Il nécessite des connaissances approfondies en éthique et une maîtrise des approches pédagogiques adéquates.

Le pool d'enseignants ayant les qualifications requises pour assurer un tel enseignement est encore insuffisant dans la plupart de nos institutions. La constitution d'un tel pool est un point crucial pour la qualité de l'apprentissage.

C'est un défi d'autant plus important à relever que les besoins sont considérables. L'apprentissage de l'éthique se fait essentiellement au cours des stages. Tous les encadrants de stage doivent être suffisamment préparés à assurer une telle tâche.

---

<sup>13</sup> L'Académie Suisse des Sciences Médicales distingue 3 niveaux de compétence:

- Niveau 1: acquisition des connaissances théoriques
- Niveau 2: capacité de reconnaître un dilemme éthique, de l'analyser et de l'argumenter en référence aux connaissances acquises.
- Niveau 3: participation active à une discussion intra ou interprofessionnelle sur un dilemme éthique pour parvenir à une meilleure compréhension de la situation, à une proposition ou une décision acceptable.

A cela s'ajoute la capacité de discuter d'un problème éthique avec des patients (et des proches), d'identifier leurs préférences et leurs arguments et de communiquer les décisions prises

L'encouragement, voire la priorisation, pour les CEC de bioéthique ainsi que la mutualisation des ressources entre les différentes institutions nous permettra de relever ce défi.

## **7. Conclusion**

A partir de l'état des lieux et en référence aux principales recommandations internationales en matière de formation en éthique (notamment celles de l'UNESCO, de l'WFME et plus récemment celles de l'AMM<sup>14</sup>), nous recommandons fortement l'institution et la promotion d'une formation en éthique dans toutes les institutions de formation en santé.

La mise en place et la promotion de cette formation concernent aussi bien les curricula que les modalités pédagogiques et les enseignants.

- Ainsi, cette formation doit être intégrée tout le long du curriculum : en formation initiale, en formation post graduée et en formation continue, avec une progression adaptée à chaque niveau.
- Elle doit être dispensée selon des modalités pédagogiques favorisant la réflexion et l'interactivité dans le cadre d'un enseignement théorique et surtout pratique au cours des stages. Cet enseignement pratique doit être programmé de façon explicite et évalué de façon adaptée
- Une attention particulière sera accordée au développement de l'expertise d'un pool d'enseignants pluri et interdisciplinaire associant les disciplines des sciences humaines et sociales et avec une mutualisation des ressources entre les différentes institutions

---

<sup>14</sup> <https://www.wma.net/fr/policies-post/resolution-de-lamm-sur-linscription-de-lethique-medicale-et-des-droits-de-lhomme-au-programme-des-ecoles-de-medecine-du-monde-entier/>

## **Annexe 1 - Groupe de travail**

### **Coordinatrice**

Hend BOUACHA

### **CNEM**

Skander M'RAD – Président du CNEM

Rym RAFRAFI – Membre de la section technique

### **Centre de Formation Pédagogique des Cadres de la Santé (CFPCS)**

Ridha GATAA – Directeur du CFPCS

### **Ecole des Sciences et Techniques de la Santé (ESTS)**

Chawki LOUSSAIEF - ESTS Monastir

Souad CHELBI – Directeur de l'ESTS Sousse

Issam SALOUAGE - Directeur de l'ESTS Tunis

### **Ecole des Sciences Infirmières (ESI)**

Salma JAZIRI - Directrice de l'ESI - Le Kef

Chakib ZEDINI - Directeur de l'ESI - Sousse

Olfa BOUYAHIA - Directrice, Ayda MBAREK - ESI - Tunis

### **Faculté de Médecine Dentaire**

Mehdi KHEMISS

### **Faculté de Médecine de Monastir**

Nidhal Haj SALEM - Vice Doyen,

Ines KOCHTALI - Présidente du comité Éthique

### **Faculté de Médecine de Sfax**

Wiem Ben AMAR

Malek ZRIBI

### **Faculté de Médecine de Tunis**

Mehdi Ben KHELIL – Coordinateur DU DPC

Sonia TRABELSI – Coordinatrice du CEC de bioéthique

### **Faculté de Pharmacie**

Taieb MESSAOUD – Membre du Conseil scientifique